

<https://enseignants.se-unsa.org/AG-de-l-UNSS-le-nouveau-plan-national-adopte>



AG de l'UNSS : le nouveau plan national adopté !

- Je suis... - Prof d'EPS - Sport scolaire -

Date de mise en ligne : jeudi 2 juillet 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Mardi 30 juin 2020 s'est tenue l'Assemblée générale de l'UNSS ayant pour objectifs principaux le bilan financier, l'adoption du nouveau PNDSS et celle du nouveau règlement fédéral.

Il a été présidé par Didier Lacroix, représentant le ministre et chef de service de l'accompagnement des politiques éducatives à la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco).

En préambule de cette AG, le SE-Unsa a fait le choix par sa déclaration liminaire (voir en pièce jointe) de revenir sur la politique de « Sport à l'école » de ces 3 dernières années.

Entre une volonté affichée, affirmée même, de promouvoir la pratique sportive de tous les élèves d'une part et la réalité des dispositifs aussi confus qu'éloignés des possibles d'autre part, il reste aujourd'hui très difficile de comprendre, de décrypter, et ce malgré beaucoup d'efforts et d'appel au dialogue, les enjeux visés et les chemins empruntés pour les atteindre.

On aurait voulu inquiéter la profession quant à l'enseignement de l'EPS et la mission éducative du sport scolaire que l'on ne s'y serait pas mieux pris...

Pourtant les leviers pour réussir la politique éducative en matière de parcours sportif de tous les élèves ne manquent pas !

Bilan financier 2019 : un équilibre fragile mais retrouvé

Au regard du budget général de l'UNSS comptant pour l'année 2019 et de la réalisation budgétaire de l'année précédente, la réalisation budgétaire 2019 fait ressortir :

- une révision à la baisse de la subvention du Ministère des Sports, à laquelle il faut ajouter une subvention de 251 000Euros relative aux JOP 2024 et donc fléchée (création du label, projet « sport scolaire prépare Paris 2024 » et formation de 10 00 bénévoles)
- une révision à la hausse des aides partenariales
- une baisse des coûts de fonctionnement en raison d'une baisse des coûts de matériel et une baisse de moitié des coûts liés aux instances administratives
- une baisse de moitié des coûts liées à la communication et à la promotion
- une révision à la baisse du budget alloué à la formation, notamment celles des personnels et des parents

L'analyse de ce bilan déjà présenté en conseil d'administration est disponible par [ICI](#) !

La réalisation budgétaire 2019 a été votée à la majorité dont le vote pour du SE-Unsa.

PNDSS 2020-2024 : la continuité mais au plus près des acteurs

En préambule, le SE-Unsa a souligné son appréciation de l'esprit collaboratif et de l'écoute du terrain qui ont irrigué l'ensemble des travaux du comité de pilotage tout au long de l'année 2019-2020 pour construire le nouveau plan. Un copil nourri de données et outillé pour permettre une réelle qualité de travail.

Cependant il a rappelé sa préconisation d'un plan national de développement du sport scolaire de la maternelle au lycée, et même à l'université, coconstruit par les acteurs intervenant à chaque âge de l'enfant.

Si ce futur plan national de développement du sport scolaire de l'UNSS, appelé communément le PNDSS, défini pour 2020-2024, n'a pas pour objectif de révolutionner l'ancien plan (ce dernier ayant nécessité beaucoup de temps pour sa déclinaison dans les territoires), il a pour ambition de répondre au plus près aux besoins du terrain. A ce titre, il ajoute à sa devise phare « l'UNSS c'est plus que du sport » une nouvelle devise « l'UNSS c'est pour les élèves et par les élèves ».

Le plan met en avant la dimension du parcours sportif continu de l'élève, une des revendications majeures du SE-Unsa. Après la convention de 2017 signée avec l'Usep, une nouvelle avec la FFSU est en cours.

AG de l'UNSS : le nouveau plan national adopté !

Son acronyme AIR est enrichi, il conserve les orientations d'Accessibilité, d'Innovation et de Responsabilité et y ajoute le E de Education. Cet ajout essentiel doit aussi avoir pour objectif de rappeler à notre ministère, qu'en sa qualité de présidence de l'UNSS, il est de sa responsabilité la réussite des objectifs de la fédération à travers les moyens qu'il lui donne pour fonctionner et la légitimité qu'il lui permet d'avoir.

Dans sa forme, le plan est construit autour de 4 enjeux (Santé, Culturelle, Educative, Sociétale) et est décliné en orientations stratégiques et en actions laissées à la main des territoires pour permettre les choix locaux et l'opérationnalisation.

Le PNDSS 2020-2024 a été voté à l'unanimité.

Règlement fédéral 2020-2024 : des nouveautés !

Il a lui aussi fait l'objet d'une concertation des membres du Copil en amont.

Les nouveautés qu'il porte sont de plusieurs ordres :

- envoi de toutes les « fiches sport » avant le départ en vacances
- photo obligatoire sur la licence de façon échelonnée
- prise en compte de l'honorabilité des accompagnateurs d'équipes
- mise en place de championnats de France et de festivals pour les activités artistiques
- organisation de championnat de France impossible si moins de 6 équipes de 4 académies différentes
- création des jeux des lycées
- création de 2 nouveaux championnats spécifiques pour les LP
- classement obligatoire des AS en excellence si elles bénéficient de conditions particulières (recrutement hors carte scolaire / intervention d'un salarié d'un club, d'un comité, d'une ligue ou d'une fédération)
- création d'un nouveau rôle de jeune coach - jeune capitaine

Le règlement fédéral a été voté à la majorité dont le vote pour du SE-Unsa.

La présentation du bilan 2020 du nouveau pilotage par l'ANS (Agence nationale du sport) aura lieu lors d'une prochaine instance, faute de temps, mais la direction nationale de l'UNSS a d'ores et déjà demandé à ses cadres régionaux et départementaux d'organiser des formations en territoires sur le nouveau mode de financement des AS.

Si vous souhaitez réagir, faire des propositions sur tous ces éléments de l'UNSS, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse eps@se-unsa.org